



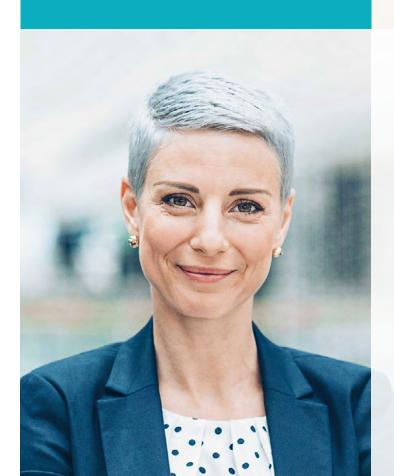


Ce nouveau service d'accompagnement, entièrement gratuit et personnalisé, profite à tous les salariés...

Vos collaborateurs disposent d'un conseiller qui les accompagne personnellement.

Les entretiens s'effectuent en agence ou à distance par téléphone ou en visioconférence.

**Une plateforme digitale** vient en appui sur leurs cheminements.



C'EST BÉNÉFIQUE
À VOTRE ENTREPRISE!

collaborateurs, pour :

Ce service constitue une aide précieuse à la carrière professionnelle de vos

faire le point sur leur avenir professionnel,

dynamiser leurs compétences,
accompagner leur évolution dans votre entreprise,

leur permettre de progresser dans leur métier,

préparer leur entretien professionnel, choisir la bonne formation.

Vous contribuez à donner à vos collaborateurs un nouveau regard sur leur avenir professionnel et les rendez encore davantage acteurs de leur évolution. Cela rejaillit sur la compétitivité de votre entreprise.

CHEF D'ENTREPRISE, CADRE DIRIGEANT, RESPONSABLE RH, REPRÉSENTANT DES SALARIÉS... Depuis la Loi pour la Liberté de choisir son avenir professionnel du 5 septembre 2018, vous devez informer vos collaborateurs, notamment à l'occasion de leur entretien professionnel, de l'opportunité que constitue le conseil en évolution professionnelle pour leur avenir.







## C'EST PROCHE

## **DE VOTRE ENTREPRISE**

Groupement Évolution agit pour France Compétences auprès de votre entreprise et de vos collaborateurs. Nos experts conseils sont à votre disposition pour :

organiser des réunions d'information dans vos locaux ou au sein de nos agences avec vos collaborateurs,

répondre à vos questions,

vous fournir des outils de communication qui présentent les détails des services proposés.

## Normandie

Pour nous rencontrer, contactez notre Responsable partenariat en région au 02 31 50 91 36



Service d'accompagnement gratuit et personnalisé, dédié aux salariés

du privé et travailleurs indépendants.

0800 943 143



